



Commande passée en boutique et non retirée

Par Sabinou

Bonjour,

J'aimerais savoir quelles sont les conditions de vente lorsqu'un client commande sur place en boutique un produit, verse un acompte et ne vient pas récupérer sa commande malgré les nombreuses relances par sms et mails.

Le client a-t-il un délai pour venir récupérer son produit? Peut-il demander le remboursement de sa commande?

Si au bout de 3mois voir 1 ans, nous n'avons plus de nouvelles malgré les relances, peut-on annuler la commande sans remboursement?

Merci d'avance pour vos réponses